

Communiqué de Presse

Megève, le 09/07/2025

La société des remontées mécaniques de Megève (RMM) se félicite du vote du Conseil municipal de Megève qui ouvre la possibilité de réaliser sur le secteur de la Côte 2000 un programme d'investissement alternatif à celui du secteur des Lanchettes

Lors de sa réunion du 8 juillet, le conseil municipal a autorisé la signature de l'avenant à la délégation de service public de Rochebrune permettant la réalisation sur le secteur de la Côte 2000 d'un programme d'investissement alternatif à celui du secteur des Lanchettes.

Grâce à cet avenant, si la SRMM ne peut parvenir, avant novembre 2025, à finaliser le projet de réaménagement du secteur des Lanchettes qui a fait l'objet d'un référé suspension, elle engagera un programme d'investissement alternatif sur le secteur de la Côte 2000.

Ce projet de 27 millions d'euros, conçu avec l'appui du cabinet d'ingénierie DCSA, offrirait une alternative forte pour le développement du domaine skiable de Megève. Il comprendrait :

- le remplacement du télésiège fixe du Radaz par un télésiège débrayable 6 places, avec la construction d'un bâtiment d'accueil en gare aval, plus moderne et fonctionnel,
- le remplacement du télésiège fixe de la Côte 2000 par un télésiège débrayable 6 places, pour améliorer la fluidité et réduire les temps d'attente,
- la création d'une piste de liaison entre le sommet de Petite Fontaine et la piste des Lanchettes, afin d'optimiser les flux et d'accroître l'accessibilité du secteur,
- La rénovation électrique de l'appareil de Petite Fontaine, programmée en 2027.

S'il ne présente pas les mêmes avantages que le projet de réaménagement du secteur des Lanchettes, ce programme de réaménagement de l'un des secteurs les plus enneigés de la station, apprécié des skieurs et des professionnels, permettrait d'améliorer le confort des usagers et la fluidité des remontées sur Côte 2000 et contribuerait ainsi à renforcer l'attractivité globale du domaine dans une logique de montée en qualité.

Un investissement au service du territoire

Depuis 2020, la SRMM a déjà investi près de 22 millions d'euros pour moderniser les installations du domaine skiable de Megève, améliorer l'accueil et la sécurité, tout en réduisant leur impact environnemental. Ce nouveau projet alternatif traduit la volonté de la société de continuer à construire l'avenir du domaine conformément aux souhaits des élus et en lien avec les acteurs locaux.

« Cet avenant permettra d'offrir des améliorations alternative si le réaménagement des Lanchettes actuellement suspendu ne pouvait être mené à son terme dans des délais raisonnables. Il confirme l'engagement de la SRMM dans un projet d'intérêt général, ambitieux et concerté au service de la collectivité et de la destination. Il témoigne de notre engagement à accompagner Megève dans une logique d'excellence, de responsabilité et de service aux usagers. » déclare Mathieu Dechavanne, Président Directeur Général de la Compagnie du Mont-Blanc.

Une entreprise pleinement engagée pour la montagne

En parallèle de ses investissements, la SRMM poursuit ses efforts sur le plan environnemental, social et territorial : suivi écologique renforcé, accompagnement des salariés, qualité de l'accueil, diversification des activités 4 saisons... Autant d'actions concrètes qui traduisent un modèle d'entreprise responsable, tourné vers le long terme.

A propos de la Société des Remontées Mécaniques de Megève

La Société des Remontées Mécaniques de Megève est une filiale du groupe Compagnie du Mont-Blanc S.A, qui exploite les installations et pistes de ski des massifs de Rochebrune, Côte 2000 et Mont d'Arbois. Son effectif est de 235 salariés permanents et saisonniers en période hivernale, pour un chiffre d'affaires de 26M€.

A propos de la Compagnie du Mont-Blanc

Basé à Chamonix, le groupe Compagnie du Mont-Blanc est l'une des toutes premières sociétés de remontées mécaniques en Europe. Dans le cadre de contrats de concession, celle-ci exerce une activité de service et de transports en montagne, par câble (téléskis, télésièges, télécabines, téléphériques, funiculaire) et par trains à crémaillère. Elle réalise un chiffre d'affaires de 150M€ et emploie 1100 personnes en période hivernale.

Contacts presse

- Ouafir Sara
- sara.ouafir@clai2.com
- 0763431993